



Lou Crousén

Bulletin municipal de la commune de Cros | 1^{er} trimestre 2023

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Le mot du maire

Cette fin d'année 2022 fut un peu angoissante, la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique maintenant évident pour tous, l'inflation à un niveau que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, le virus sous une nouvelle forme qui repointe son nez, les risques de coupures d'électricité qui pourront impacter si cela se produit la distribution de l'eau traitée sur la commune, tout cela a tendance à mettre notre moral en berne.

Pourtant l'équipe municipale a choisi de continuer à aller de l'avant et de poursuivre le programme que nous avons porté devant vous et que vous avez validé lors des dernières municipales de 2020.

Je ne profiterai pas de ce « Mot du Maire » pour vous présenter le bilan municipal de l'année passée, ni la situation financière de la commune au 31 décembre 2022, ni même pour vous indiquer ce que sera l'action de la municipalité en 2023, car tout cela vous sera exposé lors de la traditionnelle cérémonie des vœux programmée pour le samedi 14 janvier à 17h, à laquelle vous êtes cordialement invité(e). Pour celles et ceux qui ne pourraient y assister vous pourrez toujours retrouver le script de ce qui aura été dit dans la rubrique « Discours » du site Internet de la commune : cros-cevennes.fr/laviedelamairie/discours.

Car après deux ans de privation de cette cérémonie des vœux il serait dommage de dévoiler dès à présent ce qui y sera dit.

Lou Crousén : un lien indispensable

C'est le premier numéro de 2023 et je constate que ce sera le 28^e Mot du Maire que j'écris sur *Lou Crousén*.

Depuis avril 2016 ce petit journal a toujours été publié chaque trimestre afin de vous donner des informations sur la vie à Cros. Pas un numéro n'a manqué. Vingt-huit numéros consécutifs en vingt-huit trimestres c'est je pense la plus longue et continue période de parution pour un journal municipal à Cros. Presque un exploit...

Ce journal auquel vous semblez très attachés et qui n'a généralement que 4 à 6 pages exceptionnellement 8, demande pourtant une importante quantité de travail que nous faisons avec joie car tenir informer l'ensemble de la population était un des engagements que j'avais pris après la période un peu compliquée qui avait conduit à de nouvelles élections et au changement de municipalité en 2016. J'écrivais d'ailleurs dans le numéro d'avril 2016 :

« [...] la population a une exigence, celle d'être informée, consultée, écoutée et que ceux, à qui elle a confié la conduite de la commune, tâche difficile mais passionnante, ont le devoir premier d'expliquer clairement les actions qu'ils entreprennent.

L'équipe que vous avez mise en place en janvier et que j'anime en tant que Maire depuis quelques jours a compris cette exigence et elle ne se dérobera pas [...] ».

Vous trouverez sur le site Internet de la commune la totalité des numéros parus depuis celui d'avril 2016.

Vingt-sept numéros après, ce paragraphe n'a pas pris une ride et nous vous devons toujours une information claire complète et sincère. Nous continuerons naturellement à le faire pour les prochains projets qui impacteront fortement la vie quotidienne dans la commune comme le remplacement de la conduite d'eau entre la Pieuzelle et le cimetière, la mise en sécurité du village ou la carte communale par exemple.

Rendez vous donc le 14 janvier à la mairie de Cros où autour de la traditionnelle galette des rois le conseil municipal et moi même pourrons échanger avec chacune et chacun d'entre-vous

En attendant, mes chers concitoyens, en ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Que 2023 vous apporte ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une parfaite santé, beaucoup de bonheur et la réussite dans tous vos projets.

Le maire, Christian Clavel

Meilleurs vœux pour 2023 à toutes et tous !

UNE NOUVELLE FILIÈRE DE TRI EN DÉCHÈTERIE

Si vous vous rendez à la déchèterie ces prochains jours, vous constaterez qu'un nouveau panneau de consignes a fait son apparition. En effet, quelques mois après la mise en place de la filière ASL (Articles de Sports et Loisirs), c'est au tour des jouets non électriques et des ABJ non électriques (Articles de Bricolage et de Jardinage) de faire leur entrée dans le monde « complexe » des filières de tri !

Vous avez enfin décidé de jeter une vieille bâche trouée ou le toboggan cassé au fond du jardin. Le parasol de la terrasse n'a pas supporté la dernière bourrasque. Le tricycle du petit dernier a fait son temps. Le tuyau d'arrosage n'a pas résisté au gel. Tous ces objets, qu'ils soient détériorés ou simplement devenus inutiles, vont désormais pouvoir suivre une filière de valorisation.

Et on jette quoi ?

Pour cela, le SYMTOMA (le syndicat de traitement des déchets dont la commune dépend) a signé un accord de reprise avec la filière consacrée au mobilier. Vous pourrez donc, sur les conseils du gardien, jeter ces objets dans la benne à « meubles ». Mais attention, si le jouet ou l'ABJ est électrique (à piles ou reliable au secteur), il devra suivre la filière des déchets électriques déjà en place depuis des années. Et s'il est de taille modeste (moins de 80 cm pour toutes ses dimensions), il devra être jeté dans la benne à tout-venant pour y être comptabilisé autrement.

Pas de panique ! Le gardien sera là pour vous aiguiller. L'essentiel est d'abord de lui poser la question car les consignes de tri évoluent très vite et le doute est totalement permis dans ce domaine.

À noter que le SYMTOMA est la première structure publique du quart sud-est de la France à avoir mis en place ce nouveau dispositif. Son objectif : diminuer au maximum les coûts de traitement par un tri maximum, car un déchet jeté au bon endroit constitue toujours une source d'économie pour la collectivité !



La nouvelle signalétique.

BON À SAVOIR

LA SALLE DE BAINS, PIÈCE À RISQUES ?

L'accès à la baignoire devient parfois délicat et dangereux aux personnes ayant des difficultés de mobilité. Enjambement difficile ou risques de glissades la salle de bains reste une pièce à risques. Il existe cependant des moyens et des aides destinés aux personnes ayant une mobilité réduite, des difficultés à se déplacer ou une maladie invalidante au quotidien.

L'association « Gard et autonomie » vous accompagne, en se déplaçant à votre domicile pour évaluer vos besoins, vous mettre en relation avec un ergothérapeute, vous accompagnez dans le montage de dossier et simule les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre.

Il vous faut appeler monsieur Clamba, responsable de l'association au 07 66 60 31 31. Il répondra à toutes vos questions et vous orientera si nécessaire.

Pour les personnes ne pouvant pas être bénéficiaire de ce dispositif, mais désireuses de transformer leur salle de bain, il est possible d'obtenir des aides de l'ANAH, pour cela il faut faire les démarches sur le site www.anah.fr

En parallèle, l'association « Gard et Autonomie » récupère tout matériel médical dont vous souhaitez vous débarrasser (fauteuils, déambulateurs, béquilles...).



COMMENT MIEUX VOUS INFORMER ?

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter le plus rapidement possible, la mairie utilise plusieurs outils de communication. Mais sur un territoire aussi étendu que le notre, ce n'est pas toujours très simple. Tour d'horizon des possibilités pour être informé.

Plusieurs médias sont utilisés :

L'affichage public sur les 6 panneaux dédiés à cet effet et répartis à divers points de la commune. Ils permettent une information lisible et simplifiée. Il faut prendre le temps, en passant devant, de s'y arrêter et de les consulter.

Lou Crousén, votre bulletin municipal trimestriel. Il permet une lecture « à tête reposée » avec des informations plus approfondies. Il a l'inconvénient de ne pas

être « actualisable » mais il est disponible en format papier ou digital et permet à ceux qui n'habitent pas sur la commune de se tenir informés malgré tout. Ce bulletin est d'ailleurs ouvert à

celles et ceux qui ont des propositions d'articles ou des réactions pertinentes. Nous sommes preneurs.

Le site Internet de la commune (cros-cevennes.fr) est mis à jour régulièrement et contient bon nombre d'informations ré-

administratif...). En navigant avec les menus et sous-menus, il est possible de retrouver les informations désirées.

L'application PanneauPocket dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes et à laquelle de nombreux habitants sont désormais abonnés (140 à ce jour). C'est une application pour mobile d'informations et d'alertes. Coupure de courant, alertes météo, travaux sur la voirie, événements culturels, réunions... bref, vous serez informé instantanément de tout ce qui concerne la vie à Cros. Cette application est gratuite et très simple à utiliser. Il suffit de charger sur votre smartphone ou mobile l'application « PanneauPocket » via AppStore, PlayStore ou AppGallery. C'est gratuit et anonyme.

L'envoi par mail pour tous ceux qui acceptent de recevoir des informations par ce média. Nous n'utiliserons jamais vos adresses mail pour d'autre envoi ni ne transmettrons vos coordonnées à un tiers sans votre consentement.

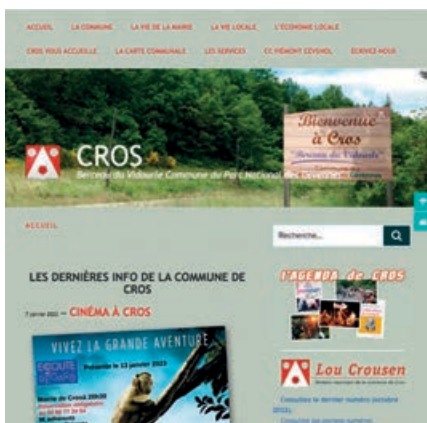
Le bouche-à-oreille bien évidemment, qui malgré une fiabilité parfois sujette à caution reste un moyen très efficace de faire circuler une information. Mais il est toujours préférable de vérifier celle-ci car venant d'une source non officielle.

Ne dites plus que vous ne savez pas

Avec 5 canaux d'information venant de la mairie nous essayons de toujours prévenir les habitants de la commune et au-delà le plus efficacement possible. Il est difficile de faire plus et il est parfois nécessaire d'aller chercher l'information. Un coup d'œil rapide et régulier à son mobile ou à ses mails, une visite au site de Cros, un regard sur les panneaux d'affichage devraient vous permettre de « savoir » ce qui se passe à Cros.

Si vous avez des propositions pour améliorer ce besoin d'information faite-le nous savoir (mais non, nous n'allons pas recruter un garde-champêtre et son tambour). Si vous avez des difficultés pour utiliser le site ou charger l'application PanneauPocket, vous pouvez contacter Frank Dubiez aux jours d'ouverture de la mairie.

VIE COMMUNALE



centes ou plus anciennes concernant la vie et le fonctionnement de la commune (compte-rendu des conseils municipaux, réunions, travaux...), mais également la vie associative (événements culturels), économique (gîtes, artisans...) ou social (aides,

RECETTE

LOU CROUSEN, UN JOURNAL À CROQUER

Vous avez quelques recettes qui vous valent une réputation de cordon bleu auprès de votre famille et amis, vous aimeriez les partager et en apprendre de nouvelles ? Alors, n'hésitez pas et faites-nous parvenir vos recettes simples, économiques et surtout faciles à réaliser !

Déposez-les dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail (communecros@wanadoo.fr) et nous les partagerons dès que possible dans Lou Crousen et sur le site.

Tous les gourmands comptent sur vous et se lèchent les babines d'avance !

Et voici une première recette pour petits et grands...



SABLÉS GOURMANDS merci à madame Comastry

Pour environ 30 sablés :

- 150 g de farine tamisée
- 100 g de beurre fondu
- 45 g de sucre en poudre
- 2 jaunes d'œufs durs
- 1 jaune d'œuf

1/ Mettre la farine en fontaine avec les ingrédients au centre et les jaunes d'œufs passés au tamis (ou au moulin à légumes).

2/ Laisser reposer en boule 1 heure à température ambiante.

3/ Étendre la pâte et découper les sablés à l'emporte-pièce.

4/ Badigeonner au jaune d'œuf avec un pinceau.

5/ Cuisson sur papier sulfurisé à 160° durant 20' (à surveiller).

CONCOURS

PHOTOS D'ICI [CROS EN IMAGES], 2^e ÉDITION



En 2021, vous avez été nombreux à participer à la première édition du concours photos organisé par la mairie pour mettre en image la richesse et la beauté de notre vallée. Nous repartons cette année sur le même principe : 3 catégories (l'eau, les animaux et le portrait), 2 gagnants par catégorie et toujours des prix sympas à gagner (surprise). Le règlement complet sera bientôt disponible sur le site, à la mairie ou via PanneauPocket. Nous vous tiendrons informé prochainement.

À vos appareils...

Les gagnants de la première édition :
Gauthier Willre – Alain Compan – Pauline Vattiez
François Certeux – Gauthier Willre – Véronique Hayot

SANTÉ

INSTALLATION DE 2 DÉFIBRILLATEURS

Dès le 26 janvier, 2 DEA (Défibrillateur Externe Automatisé) seront disponibles sur la commune. Le premier se trouvera dans la cour de la mairie et le second à La Rouvière. Ils seront accessibles à tous et sont simple d'utilisation. Une signalétique indiquera l'emplacement de l'appareil.

Attention, ces appareils ne seront à utiliser quand cas de besoin et d'urgence. Ils peuvent sauver des vies (et peut-être la votre), il ne faut donc ni les déplacer ni les détériorer !

Une formation sur les deux sites aura lieu le 26 janvier. Si vous êtes intéressés, contacter rapidement la mairie pour vous

inscrire. Il est important que quelques personnes sachent utiliser ces appareils sans paniquer dans ces situations d'urgence.

Quand utiliser le DEA ? Dès qu'une personne est en arrêt respiratoire, car cela peut amener à un problème cardiaque. En attendant l'arrivée des secours qu'il faudra systématiquement prévenir, votre action sera de la plus grande importance. C'est l'appareil qui vous guidera automatiquement dans la marche à suivre, il est opérationnel pour les adultes et les enfants sans manipulation spécifique.

En espérant que nous n'ayons jamais à nous en servir...



SAMU 15

POMPIERS 18

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Cette année, le recensement de la population va débuter le 19 janvier 2023. C'est une enquête statistique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de notre commune.

Vous avez reçu une information dans votre boîte aux lettres.

C'est Gaëtan Dombres qui est officiellement chargé de contacter l'ensemble des foyers de la commune. Il y laissera le formulaire à remplir et viendra les repren-



dre. Vous pouvez également vous recenser par Internet à partir du 19 janvier.

Ces renseignements sont strictement confidentiels et anonymes, il n'y a donc aucune crainte à avoir sur la finalité de ces résultats.

Notez bien que seul Gaëtan Dombres est habilité à effectuer ce travail, il a une carte officielle. Aucune autre personne ne peut venir vous interroger et/ou vous réclamer de l'argent.

MISE EN SÉCURITÉ DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

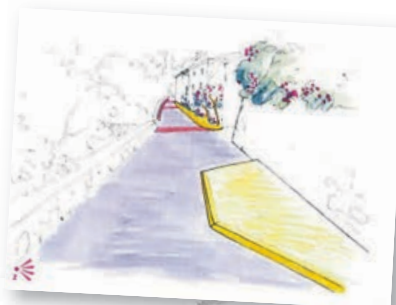
Le circuit de vitesse de Cros ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir...

La vitesse excessive de certains véhicules aux 2 entrées du village mettant en danger la population avec un nombre important de portes donnant directement sur la chaussée, il devenait urgent de réfléchir au meilleur moyen de réduire cette vitesse.

L'agence technique départementale et notre bureau d'études ont commencé l'étude sur le terrain et à faire des propositions. Bien entendu, il ne s'agit que d'une première étape et le projet sera discuté avec la population lorsqu'il sera plus avancé. La municipalité profitera de ces travaux pour accorder des permis de vé-

gétaliser l'espace public (la nouvelle réglementation le permet) dans les endroits où elle ne pourra pas réaliser d'aménagements. Ces derniers devant répondre à des règles très strictes car il ne faut pas oublier que la RD 169 qui traverse le village est une voie de transit et que l'on ne peut pas pour améliorer la sécurité des habitants trop gêner la circulation.

Les quelques instants perdus dans la traversée de Cros seront largement compensés par la tranquillité des riverains et des piétons.



■ **Vendredi 10 février** Destins croisés de Jacques Cœur et Carlos Ghosn, conférence d'Antoine Grand d'Esnon. Le mythe, si romantique, des héros déçus et punis, nous renvoie à la mythologie et qui nous fascinera toujours...

Organisé par Écoute & Regard, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 7724 54.

■ **Samedi 25 et dimanche 26 février** Formation citoyenne Premiers Soins en Santé Mentale (PSSM). L'objectif de la formation est d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats. Animé par Valérie Bascoul, formatrice accréditée PSSM.

Organisé par le collectif Roue Libre, inscription avant le 31 janvier au 06 72 22 87 02.

■ **Vendredi 10 mars** « 10 canoés, 150 lances et 3 épouses », film de Rolf De Heer. Au cœur d'une ancestrale tribu aborigène de la région d'Arnhem, en Australie, en des temps reculés.

Proposé par Écoute & Regard, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 7724 54.

■ **Vendredi 14 avril** « Les oiseaux du Gard », conférence de Christophe Grousset. Le Gard offre une palette remarquable de diversité animale.

Organisé par Écoute & Regard, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 7724 54.

■ **La programmation de Musika'Cros** est en cours de préparation. Vous serez bientôt informé des concerts et spectacles pour la saison 2023.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : crosactivites@gmail.com

VIE
COMMUNALE

IL SE PASSE
QUOI ICI ?

IL SE PASSE QUOI ICI ?

LES ATELIERS DE CROS

Avec une première saison réussie et une demande de plus en plus forte, la mairie continue de vous proposer des ateliers divers et variés sur tous types de sujets. Il y en a pour tous les goûts... Voici les dates des ateliers prévus début 2023 :

• Atelier tapisserie ou comment refaire l'assise d'une vieille chaise en tissu.

Jeudi 19 janvier de 14h00 à 16h00.

Pour cet atelier, vous pourrez apporter votre chaise à relooker avec un tissu de votre choix, une bonne paire de ciseau. Miline Nobileau sera votre intervenante afin de vous transmettre son savoir-faire.
Inscription Céline Deshons 06 31 06 82 73.

• Je cuisine avec les restes du frigo

Jeudi 2 février de 14h00 à 16h00.

Comment faire de bon petits plats économiques. Pour cet atelier, vous pouvez apporter des idées ou tout simplement venir afin d'en récolter !
Inscription Céline Deshons 06 31 06 82 73.

• Après-midi tricot

Vendredi 3 février de 14h30 à 16h30.

Animé par Anne Moreau. À vos pelotes...
Inscription Anne 06 89 62 29 79.

• Gymnastique douce « Routine et réveil du corps »

Jeudi 16 février de 14h00 à 16h00.

Animée par Pauline Lafare.
Inscription Céline Deshons 06 31 06 82 73.

• Un atelier poterie devrait avoir lieu par la suite. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date.

Si vous êtes en quête d'un savoir-faire ou si vous souhaitez transmettre un savoir, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez accompagné par Céline Deshons dans cette démarche.

Un autre atelier organisé par Paolina yoga et la Goutte créative aura lieu le **samedi 4 février de 15h00 à 17h30**. Atelier animé par Charlotte Cruz et Pauline Lafare.

• Dédale de mots, cercle d'écriture méditative et introspective. Écrire le corps.

Temps de danse corporelle, méditation, temps d'écriture personnelle, retranscription des textes des participant(e)s.

Renseignements et réservations obligatoire (30€/p) Charlotte : 06 13 07 44 53.

ÉTAT CIVIL

■ Mariages

— Emma BARRALLIER et Darius BOURCIER se sont mariés le 9 décembre.

— Isabelle LUDARD et Alain COMPAN se sont mariés le 10 décembre.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

■ Décès

— Jean-Paul MANTES, décédé le 22 octobre à l'âge de 88 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

PRATIQUE

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou AppGallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, alertes...).

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

remuant légèrement avec la cuillère en plastique. Puis réserver dans un endroit où personne à part vous ne peut aller.

- le lendemain (ou quelques heures après) quand l'alcalin est redescendu à température ambiante, faire fondre (et non chauffer car on perdrait alors toutes les propriétés et vertus des huiles) l'huile de coco et ajouter les autres huiles. Réserver de côté en attendant qu'elles refroidissent.

- idéalement, il faudrait que les deux préparations (huiles et alcalin) atteignent une température située entre 20 et 30 degrés.

-une fois refroidies, verser dans les huiles : argile, poudre ou lait (ou les 3) et remuer.

- préparer le mixeur plongeant

- verser doucement l'alcalin dans les huiles et mixer jusqu'à obtention de la « trace » (on appelle la « trace » quand le mélange a la consistance d'une crème anglaise un peu épaisse). Selon les huiles, celle-ci s'obtient au bout de 5 à 6 minutes.

- ajouter les huiles essentielles puis remuer à la cuillère pour mélanger.

- pour augmenter le sur-graissage (savon plus doux) rajouter 35 gr d'huile d'olive et remuer.

- verser dans les moules, couvrir avec le film plastique et le torchon pour soustraire de la lumière.

- attendre 24, 48 heures puis démouler sur une grille ou une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisée.

PATIENTER 4 A 6 SEMAINES

- créer des étiquettes indiquant les ingrédients et la date de fabrication.

- pour savoir si un savon est prêt à l'emploi, passer la langue dessus, si ça pique un peu, il faut encore attendre.

- pour nettoyer le matériel, patientez 24 heures, vous pourrez alors laver à l'eau chaude avec son propre résidu de savon.



Lou Crousseau - 1^{er} trimestre 2023

LA SAPONIFICATION À FROID



Écologique et zéro déchet

Produit 100% naturel

Naturellement hydratant

Artisanal

Économique

MATÉRIEL

- Balance de cuisine
- Balance de précision (pour la soude)
- Doseur plastique d'une contenance d'environ 700 gr minimum
- Mixeur plongeant
- Grand saladier
- Grande cuillère en plastique
- Marque
- Différents moules (silicone, plastique de récupération...)
- Film plastique (sac de congélation ouvert en deux)
- Torchon
- Casserole d'eau froide
- Lunettes de protection -Gants -Masque

IL VAUT MIEUX RÉSERVER L'USAGE DE CE MATÉRIEL A LA FABRICATION DES SAVONS

INGRÉDIENTS

- 132 gr de soude caustique (NA-OH ou hydroxyde de sodium) LA MANIPULATION DE LA SOUDE CAUSTIQUE DOIT SE FAIRE AVEC BEAUCOUP DE PRÉCAUTIONS, DE CONCENTRATION ET EN AYANT PRIS SOIN D'AVOIR REVÊTU LE MATÉRIEL DE PROTECTION (LUNETTES, GANTS ET MASQUE)
- 246 gr d'eau déminéralisée (ou eau du robinet que l'on aura laissé reposer 1/4 d'heure)
- 250 gr d'huile de coco (ou huile de coprah ou graisse de coco) la végétaline convient très bien à condition qu'elle soit 100 % coco.
- 750 gr d'huile d'olive : ce poids peut contenir d'autres huiles que vous aurez préalablement choisie pour leurs vertus respectives (huile de ricin pour les cheveux fragiles, macadamia pour les peaux sèches, jojoba, avocat, rose musquée etc ...). Toutefois chaque huile ne devra pas dépasser 10 % de ce poids et le total ne devra pas dépasser 250 gr.

INGRÉDIENTS OPTIONNELS

- 100 gr d'argile (rouge, blanche, verte) ou autre poudre (ajourvétique par exemple) que vous aurez préalablement choisie pour leurs vertus respectives.
- 10 ml de lait (vache, chèvre, ânesse)
- 30 à 40 gouttes d'huiles essentielles (HE) : si vous choisissez cette option, veillez à mettre un peu de poudre d'argile dans la recette. L'argile capture les HE pour mieux les libérer lors de la fonte du savon.

ATTENTION : les huiles essentielles (HE) ne sont pas à prendre à la légère et il faut bien se renseigner avant de les utiliser car certaines ne conviennent pas du tout à ce genre d'utilisation.

LES HUILES ESSENTIELLES SONT INTERDITES AUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

La formule de cette recette est une formule 1/4 3/4 en matière grasse (MG). Elle va créer un savon à 8 % de sur-graissage avec une concentration à 35 %.

Pour le calcul de cette formule, j'ai utilisé le calculateur MENDRULANDIA (internet). Il est très simple d'utilisation.

Le mélange eau-soude caustique s'appelle l'Alcalin. Idéalement, il faut le préparer la veille pour qu'il ait le temps de refroidir.

RECETTE :

-la veille préparer l'alcalin : ENFILER TOUT LE MATÉRIEL DE PROTECTION (GANTS, LUNETTES ET MASQUE). Une fois ce matériel enfilé, peser l'eau et la verser dans le doseur en plastique. Mettre ce doseur dans une casserole d'eau froide (l'alcalin va devenir très chaud). Peser la soude caustique puis verser la TOUT DOUCEMENT dans l'eau tout en